

Réf: Dossier 272458

Avis de constitution

SOCIETE « AMANDIER SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDECI, Lot 2082, Ilot
55E

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANDIER SARL »

Objet :

- CHARCUTERIE
- POISSONNERIE
- COMMERCE GENERAL
- PATISSERIE
- ACHAT ET VENTE DE PRODUITS VIVRIERS
- PRESTATIONS DIVERSES
- TOUT ACTIVITES DE TRANSPORT PUBLICS ET
PRIVES

-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDECI, Lot 2082, Ilot 55E

Dirigeant(s) M TAUHET JEAN-PAUL (GÉRANT), Mlle GUIGNY BRIGITTE LAURE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07122 du 13/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87951/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

